





DIAGNOSTIC AGRICOLE CASTILLON-PUJOLS

PLUI-H





METHODOLOGIE

Recueil des données statistiques Réunions conseillers de secteurs et de filières CA33 Consultation des communes : groupes « experts communaux » Consultation des agriculteurs sur 3 secteurs géographiques

RGA, PAC, CVI, FranceAgriMer, INAO,...

Ressenti terrain, données filières, axes stratégiques

Localisation des sièges d'exploitations Echanges sur les enjeux agricoles

Identification des projets des agriculteurs

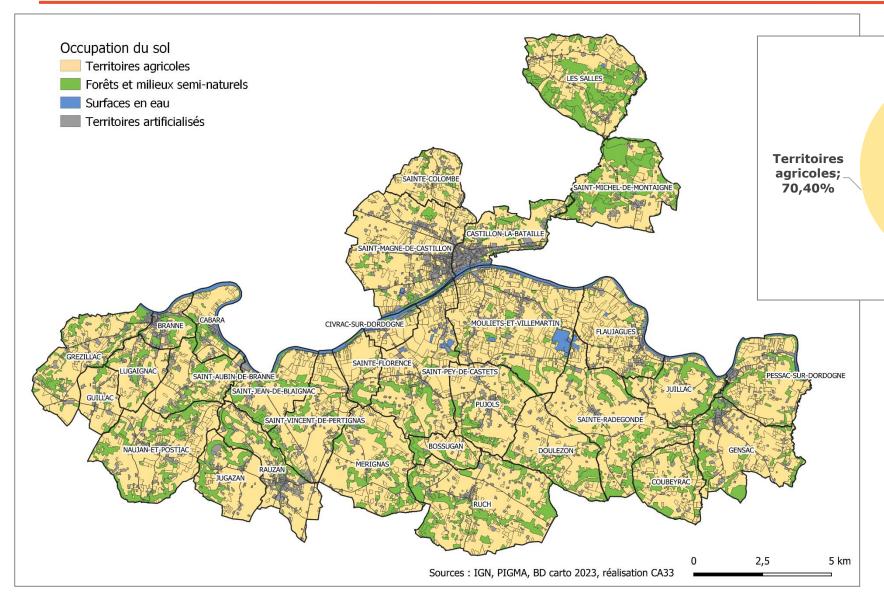


1. ELEMENTS DE CONTEXTE

- Occupation du sol
- Analyse des chiffres du Recensement Général Agricole (2010 et 2020)



L'OCCUPATION DU SOL



→ Territoire très agricole

Territoires artificialisés

; 9,94%

Forêts et

milieux

semi-

naturels; 18,09%

Surfaces en eau; 1,57%





L'EVOLUTION DE L'AGRICULTURE

Analyse des chiffres du Recensement Général Agricole (2010 et 2020)

	Nombre exploitations		Surfaces (ha)	
Activité	2010	2020	2010	2020
Grandes	8	10	311	991
cultures		10	311	331
Maraîchage ou	12	15	199	138
horticulture	12	13	199	150
Viticulture	640	471	12 135	10 978
Cultures				
fruitières ou	14	10	603	568
permanentes				
Bovins lait	2	0	51	0
Bovins viande	3	4	35	57
Bovins lait +	2	0	42	0
viande	Z	U	42	U
Ovins caprins	9	6	79	276
Porcins volailles	2	0	2	0
Polyculture - poly élevage	12	11	192	433
Total	704	527	13 649	13 441

EN 10 ANS

Perte de 177 exploitations agricoles → En nombre et en diversité

-25%

Perte de 208 ha de surfaces agricoles > relativement stables pour le moment

-2%

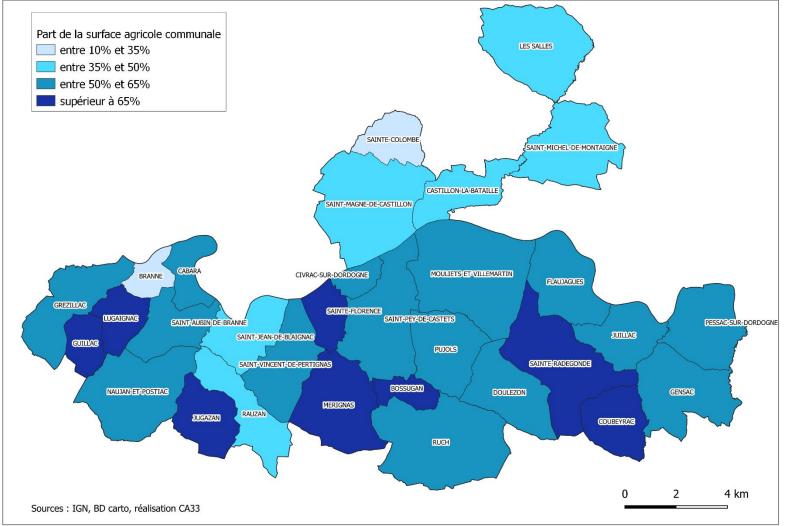
2. DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Caractérisation de l'agriculture du territoire
- Castillon-Pujols : filière par filière
- L'environnement
- Les projets





La part de surfaces agricoles par commune



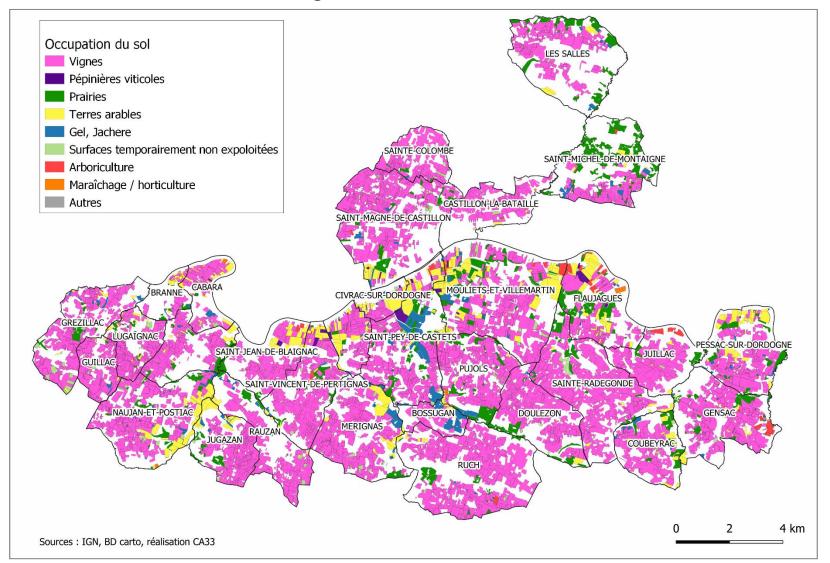
23 communes ont une surface agricole supérieure à 50% de leur superficie

→ Sud du territoire marqué par la présence de la viticulture sur l'appellation Bordeaux et Entre-**Deux-Mers**





La localisation des surfaces agricoles



12 994 ha

de surfaces agricoles

494

exploitations agricoles

→ Présence de peupliers le long de la Dordogne, qui va se développer avec les demandes d'arrachage





Les surfaces agricoles et le nombre d'exploitations par activité

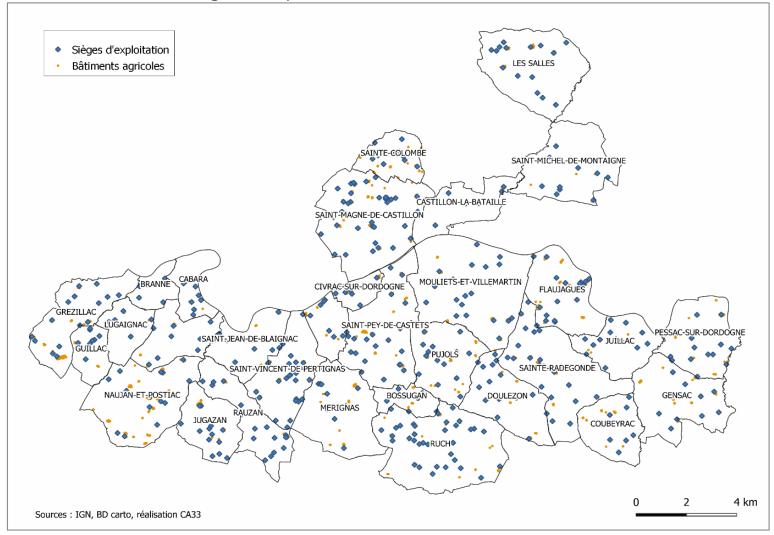
12 994 ha de surfaces agricoles et 454 exploitations

Types d'exploitations	Nombre d'exploitations	Part du nombre d'exploitations / total	Surfaces agricoles	Part des surfaces agricoles / total
VIGNES	348	76,65%	9 858,61	75,87%
PEPINIERES VITICOLES (PAC)	23	5,07%	63,61	0,49%
ELEVAGES	27	5,95%	1 246,09	9,59%
GRANDES CULTURES	19	4,19%	1 102,56	8,49%
MARAICHAGE / HORTICULTURE	19	4,19%	23,61	0,18%
ARBORICULTURE	14	3,09%	132,6	1,02%
AUTRES	4	0,44%	2,37	0,02%





La localisation des sièges d'exploitations



Toutes les communes du territoire ont au moins une exploitation agricole

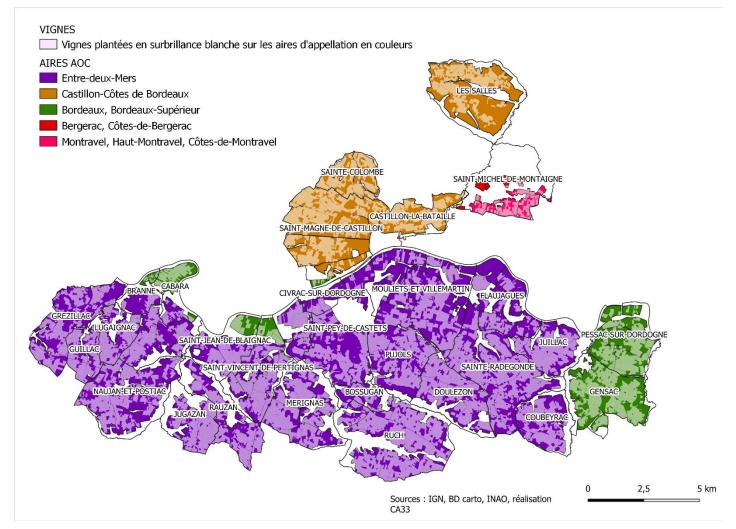
- → En moyenne **15 exploitations** par commune
 - → Localisation des sièges et bâtiments diffuse sur le territoire



La viticulture : les aires d'appellation

→ 6 appellations viticoles

Crémant de Bordeaux sur les mêmes surfaces que Bordeaux



Appellation	Surfaces en vignes plantées	Surfaces de l'aire AOC	%
Bordeaux- Bordeaux Supérieur - Entre-Deux- Mers	8 470,76	17 380,90	48,74%
Castillon- Côtes de Bordeaux	1 243,62	5 667,69	21,90%
Bergerac - Côtes de Bergerac	9,61	278,08	3,50%
Montravel - Haut Montravel	134,63	221,7	60,70%
TOTAL	9 858,61	17 380,90	56,72%



La viticulture : données INAO

Evolution des superficies plantées depuis 2000

	Entre 2000	Entre 2015	Entre 2019
	et 2022	et 2022	et 2022
Evolution Superficie vignes	-7%	0%	-2%

Répartition des couleurs de cépages d'après les données du Casier viticole informatisé des douanes de 2022

→ CEPAGES BLANCS : 994,5 ha

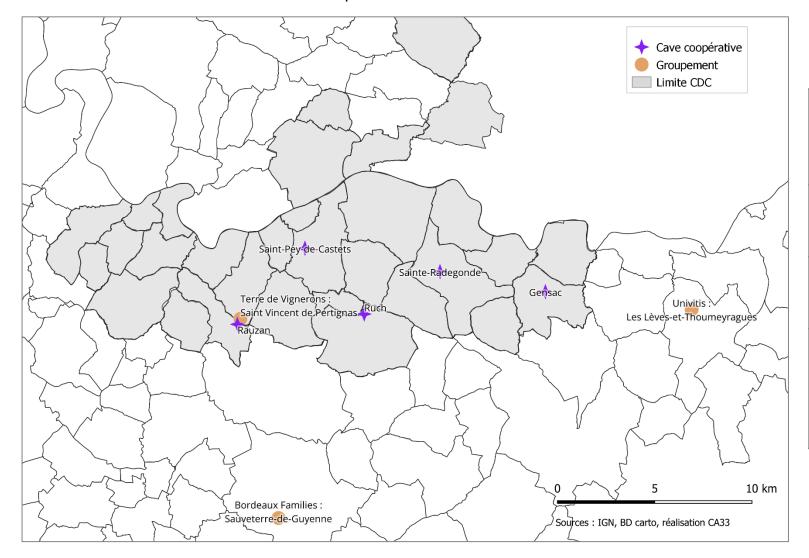
Soit 10,2 % des surfaces viticoles

→ CEPAGES ROUGES : 8768,4 ha

Soit **89,8** % des surfaces viticoles



La viticulture : les caves coopératives



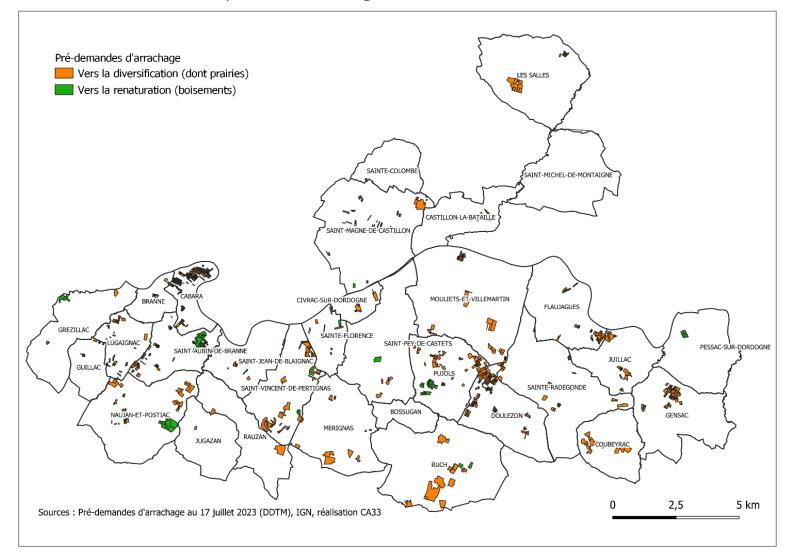
→ 6 caves coopératives sur le territoire et 3 groupements

Groupements	Siège	Caves coopératives adhérentes (sur la CDC)
Bordeaux Families	Hors CDC (Sauveterre-de- Guyenne)	Saint Pey de Castets
Univitis	Hors CDC (Les Lèves-et- Thoumeyragues)	Gensac
Terre de vignerons	Saint Vincent de Pertignas	Rauzan - Ruch - Sainte- Radegonde - Saint-Pey-de- Castets





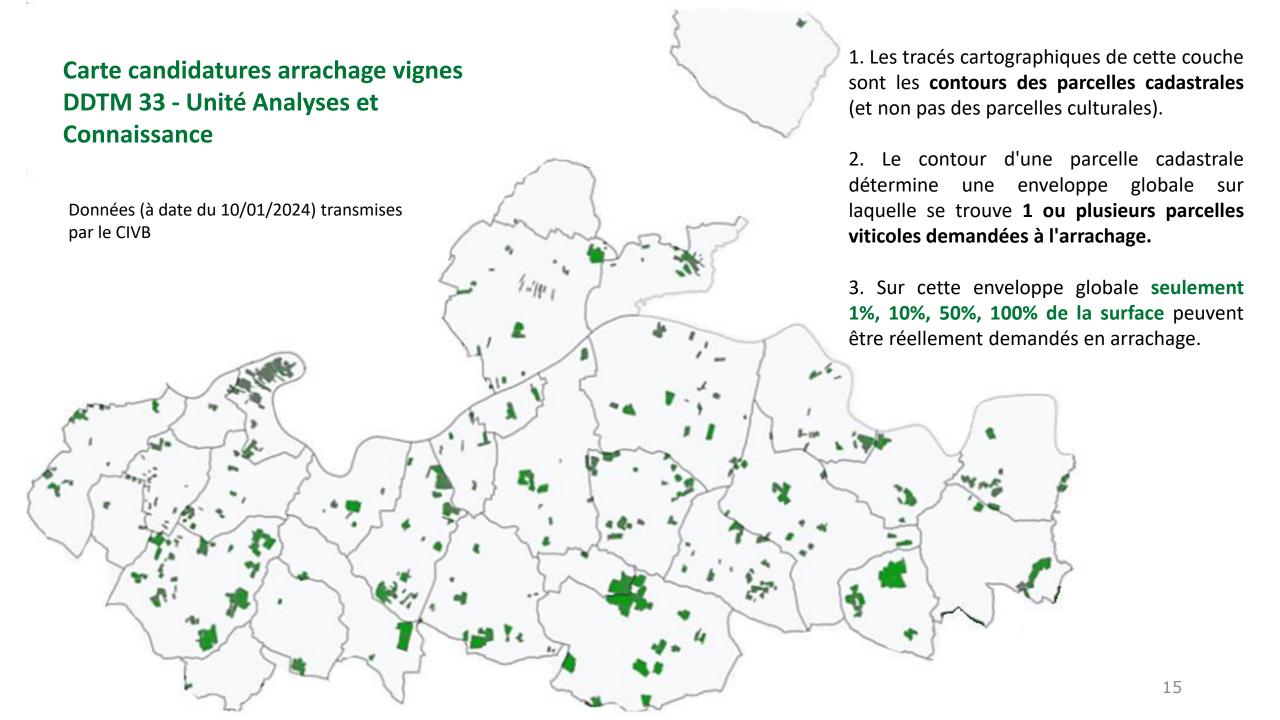
La viticulture : le plan d'arrachage



Pré-demandes d'arrachage	Surfaces	Part des surfaces viticoles
Diversification	635,31	6,4%
(dont prairies)	000,01	3 , 1, 3
Renaturation	135,06	1,4%
(boisements)	133,00	1, 4 /0
Total	770,37	7,8%

Attention: ces chiffres ne correspondent pas aux demandes définitives





Les pépinières viticoles

Surfaces Vignes mères de greffons	83,99 ha
Surfaces Vignes mères de porte- greffes	31,02 ha
Pépinières en nombre de plants mis en œuvre	8 627 224

- → 23 exploitations
- → 8 millions de plants de vignes produits : représentent 60% de la production de l'ex région d'Aquitaine

- → Forte demande de main d'œuvre
- → Rotation obligatoire de 6 ans impliquant la recherche de surfaces agricoles
- → Nécessite de l'irrigation mais la consommation en eau reste limitée





L'élevage



DÉTENTEURS D'ANIMAUX



ELEVEURS PROFESSIONNELS

Activité	Nombre de
d'élevage	détenteurs
Bovins viande	12
Ovins	57
Caprins	9
Volailles	9

Activité d'élevage	Nombre d'éleveurs professionnels
Bovins viande	12
Ovins / caprins	1
Volailles	2
Equins	6
Autres animaux	6

- → Historiquement terre d'élevages
- → 27 exploitations d'élevages professionnels
- → Perte de la vocation et de l'expérience





Les activités de niche

Certaines activités correspondent à des ateliers secondaires d'exploitations agricoles

Surfaces (ha)	
1,15	
0,28	
0,26	
0,67	
Surface non identifiée	
Surface non identifiée	

- → Présentent sur de très faibles surfaces
- → Agricultures de niche qui diversifient les productions du territoire
- → Parfois des ventes de produits transformés en circuits courts





L'ENVIRONNEMENT

Les labels et signes de qualité



Selon l'Agence Bio



32% des exploitations du territoire et au moins 425 ha sont concernés
Castillon -> Territoire bio engagé



Selon le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Activité principale		Nombre d'exploitations
Viticulture		178
Elevage	Bovins viande	7
	Equins	1
Maraîchage		3
Grandes cultures		2
Total général		191

Autres labels







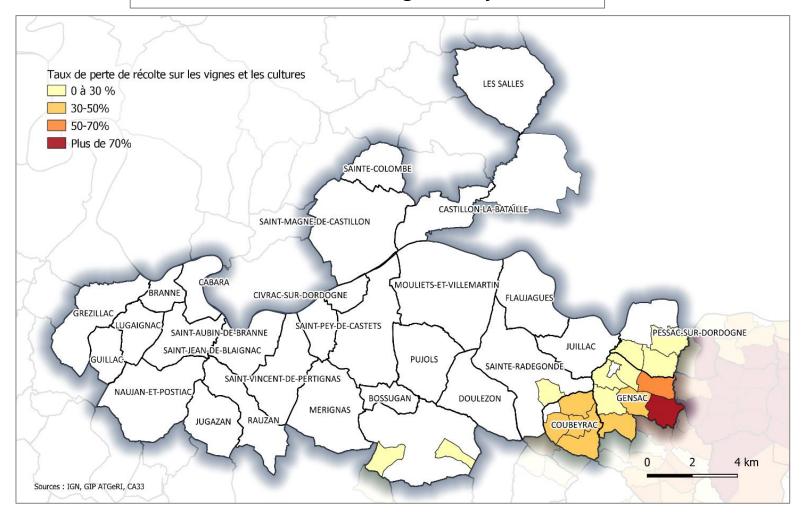




L'ENVIRONNEMENT

Les aléas climatiques

Pertes de récolte suite à la grêle de juin 2022



→MILDIOU

Juin et juillet 2023 : Fortes attaques du mildiou

Secteur très touché avec des pertes de productions allant de 50 à 80%

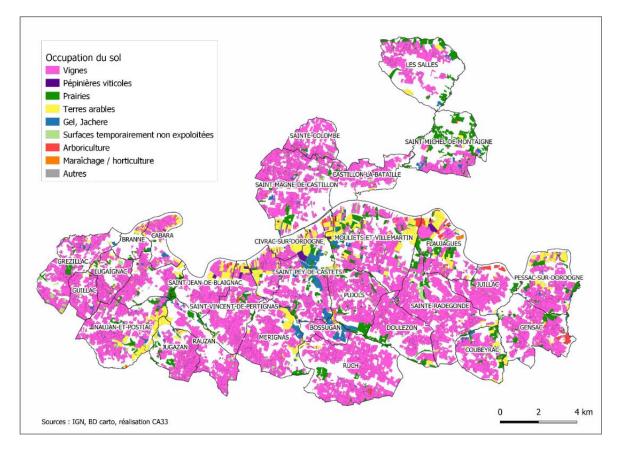


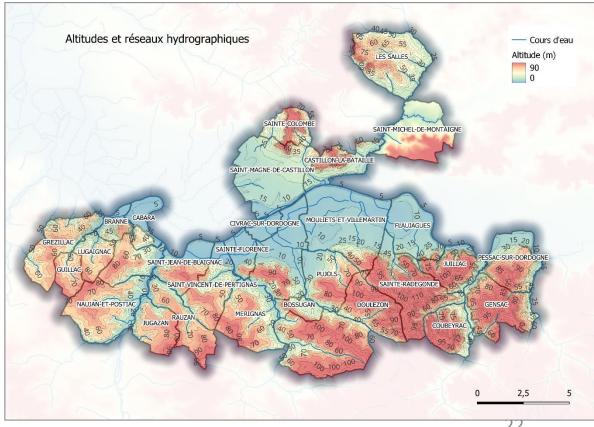
1. VISION PROSPECTIVE ET CARTE DES ENJEUX

- La carte des enjeux agricoles spatialisés
- Axes stratégiques et intégration des enjeux au PLUi-H

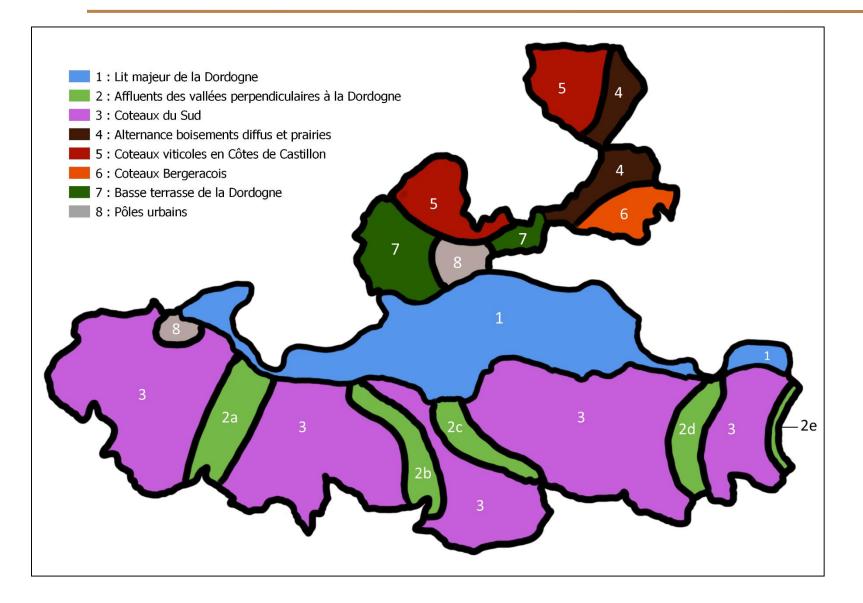


- → Croisement des espaces agricoles avec les altitudes et réseaux hydrographiques
- → Interprétation à dires d'experts







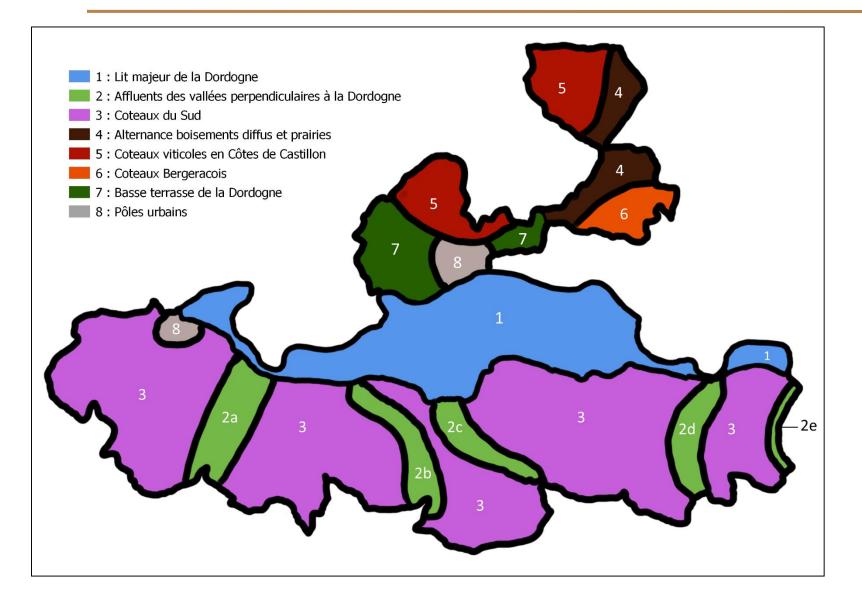


Attention:

- → Les limites précises des zones ne sont pas tranchées dans l'espace
 - → D'autres projets peuvent être envisagés à la parcelle
- → L'accès à l'eau est un facteur déterminant pour la diversification





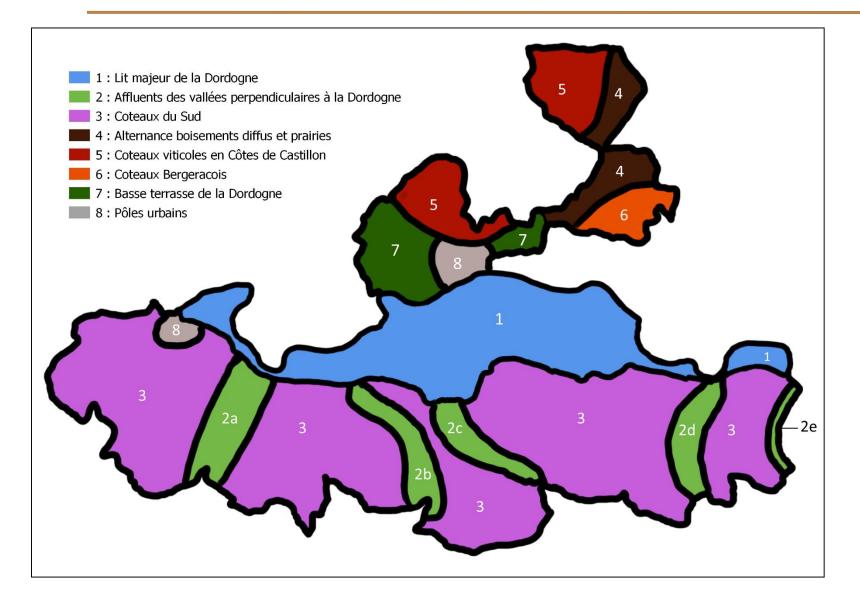


Zone 1 : Lit majeur de la Dordogne

- L'accès à l'eau est possible sans contraintes majeures
- → Toutes cultures nécessitant de l'eau peuvent être envisagées
- Enjeu de la limitation de la constructibilité zone rouge PPRI du casier Castillon Sainte Foy
- Réhabiliter les bâtiments vacants



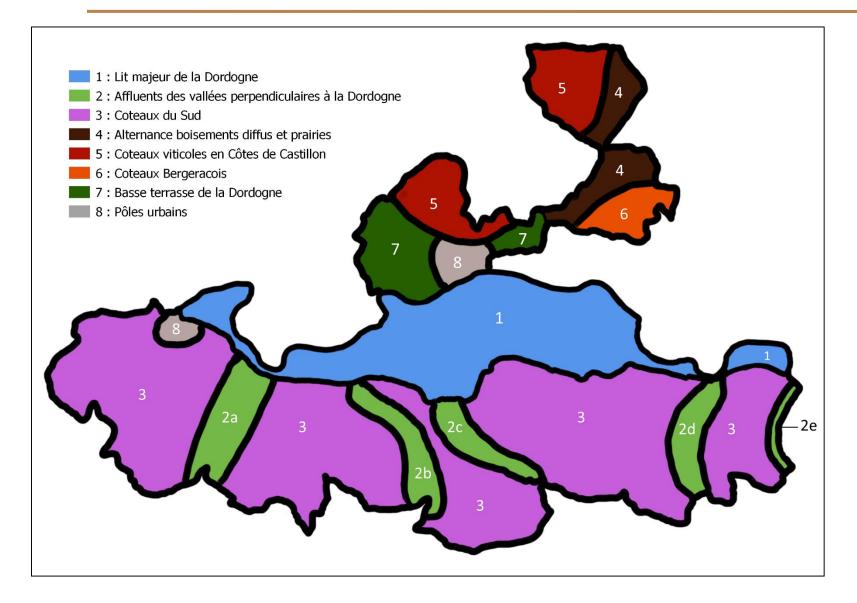




Zone 2 : Affluents des vallées perpendiculaires à la Dordogne

- Quelques parcelles de grandes cultures présentes et à développer
- Accès à l'eau problématique : autorisations de pompage limitées voire interdites
- Débordements hivernaux parfois importants et peu voire pas d'eau ľété
- → Solution de retenues collinaires stockage eau hiver pour une utilisation ľété

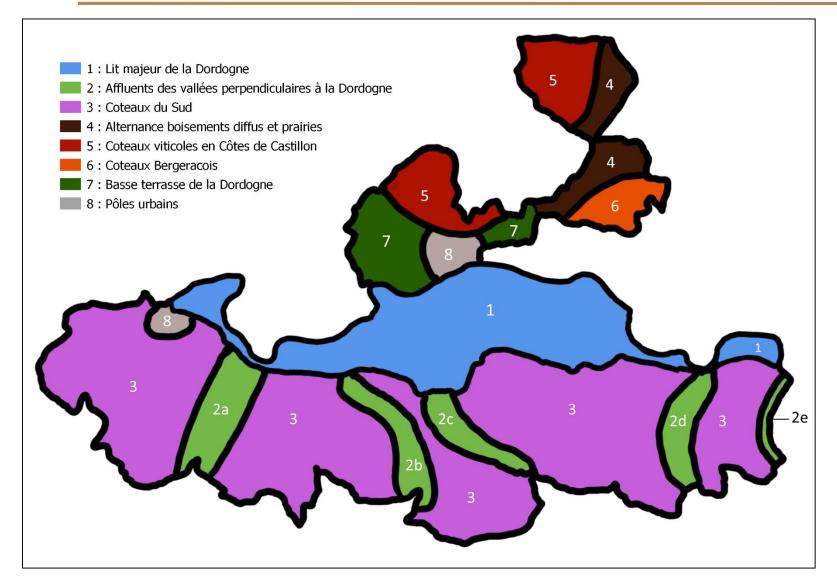




Zone 3: Les coteaux du sud

- Quasi exclusivement viticoles : adaptation parfaite des cultures aux caractéristiques du sol
- Enjeu : accès à l'eau
 - → Créations de retenues collinaires : stockage eau hiver pour une utilisation l'été
 - → Démarche collective d'un système d'irrigation : pompage en Dordogne et remonté sur les coteaux mais très onéreux
- Si accès à l'eau : plantations d'oliviers (cave Rauzan), raisins de table, vergers
- Sinon: élevage volailles de chair ou pondeuses (entre 4 et 10 ha) ou ovins/ caprins





Zone 4 : Alternance de boisements diffus et prairies

- Boisements à maintenir
- Espaces résiduels : accueillir des élevages de volailles
- Maraîchers si sécurisation de l'accès à l'eau (retenue individuelle)

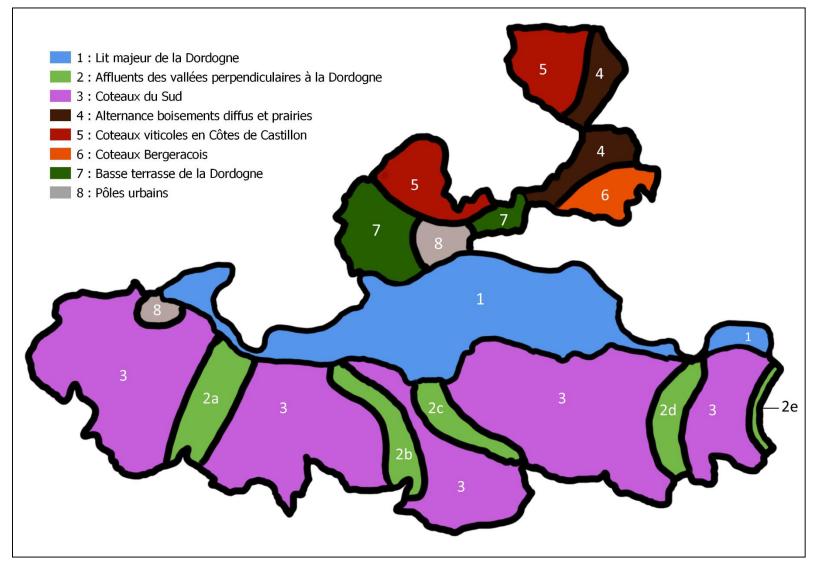
Zone 5 : Coteaux viticoles en Côtes de Castillon

- Terroirs viticoles de qualité en continuité de ceux de l'appellation Saint-Emilion
- → Le maintien de cette vocation paraît être le plus adapté à la situation

Zone 6 : Coteaux Bergeracois

→ diversification de ces coteaux dépend de l'accès à l'eau comme pour la zone 2





Zone 7 : Basse terrasse de la Dordogne

- Espace de transition entre la vallée et les coteaux
- → Agriculture contrainte par l'urbanisation sur la partie Est (vocation industrielle, résidentielle et commerciale)
- → l'accès à l'eau va cristalliser toutes les possibilités de diversification

Zone 8 : Pôles urbains

- pôles urbains organisés et relativement denses et étendus
- → Toute activité agricole semble aujourd'hui anachronique hormis la création d'un point de vente collectif des produits agricoles

Développer le tourisme (gîte, logements atypiques, camping à la ferme, salle de dégustation, guinguettes..)

AXES STRATEGIQUES

Créer une route « verte » touristique:

- Lieux naturels,
- Pédagogiques,
- Exploitations agricoles,...

ANIMER LE

TERRITOIRE

ses vignerons Ses terres, Ses produits Communiquer sur l'agriculture du

territoire

Promouvoir la CDC:

Ses agriculteurs et

Mettre en avant une filière en particulier

Diversifier les vins:

- Crémant.
- Vins « orange »,
- Vins sans sulfite,
- Vins « nature »,...

Créer des nouveaux produits à base de raisins

- Autres vins de base (ex : pour apéritifs),
- Jus de raisins,
- Vins sans alcools,...

AUTOUR DU VIN ET DE LA VIGNE

> en continuité de l'activité viticole

CASTILLON-

Accompagner les projets d'agrivoltaïsme

Favoriser les filières en cours de développement, projets collectifs, outils de transformation en réflexion

- Oliviers
- Chanvre
- Raisins de table (avec possibilité de surgreffage),...

PLUi-H

PUJOLS

DIVERSIFIER

LES

PRODUCTIONS

l'eau et/ou de types de sols :

- Maraîchage
- Grandes cultures
- **Vergers**
- Autres cultures spécialisées

Accompagner la renaturation (en lien avec le plan d'arrachage ou non)

- Peupliers, pins
- Robiniers, chênes pubescents...

Rencontres entre

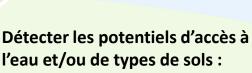
agriculteurs et population

Faire vivre le collectif

Evènements liés à l'agriculture

Développer des activités d'élevage

- Volailles,
- Ovins / caprins,
 - Bovins,
 - Canards gras,...



en développant

le tourisme

Développer le tourisme (gîte, logements atypiques, camping à la ferme, salle de dégustation, guinguettes..)

AUTOUR DU

VIN ET DE LA

VIGNE

en continuité de

l'activité viticole

Diversifier les vins:

- Crémant.
- Vins « orange »,
- Vins sans sulfite,
- Vins « nature »,...

Créer des nouveaux produits à base de raisins

- Autres vins de base (ex : pour apéritifs),
- Jus de raisins,
- Vins sans alcools,...

AXES STRATEGIQUES

PLUi-H

CASTILLON-**PUJOLS**

Accompagner les projets d'agrivoltaïsme

Favoriser les filières en cours de développement, projets collectifs, outils de transformation en réflexion

- Oliviers
- Chanvre
- Raisins de table (avec possibilité de surgreffage),...

DIVERSIFIER LES **PRODUCTIONS**

Créer une route « verte » touristique:

- Lieux naturels.
- Pédagogiques,
- Exploitations agricoles,...

ANIMER LE **TERRITOIRE**

en développant le tourisme

Détecter les potentiels d'accès à l'eau et/ou de types de sols :

- Maraîchage
- Grandes cultures
- Vergers
- Autres cultures spécialisées

Accompagner la renaturation (en lien avec le plan d'arrachage ou non)

- Peupliers, pins
 - Robiniers, chênes pubescents...

Promouvoir la CDC:

- Ses agriculteurs et ses vignerons
- Ses terres,
- Ses produits
- Communiquer sur l'agriculture du territoire
- Mettre en avant une filière en particulier

Faire vivre le collectif

- Rencontres entre agriculteurs et population
- Evènements liés à l'agriculture

Développer des activités d'élevage

- Volailles,
- Ovins / caprins,
 - Bovins,
 - Canards gras,...

DIVERSIFICATION DES VINS

Posons-nous les bonnes questions :

- Pour qui ?
 - Connaitre le marché
 - Connaitre les nouveaux consommateurs
- Pourquoi ?
 - VENDRE : Vivre de votre travail
- Comment vendre mon vrac rouge ?

Trouvons des solutions : « diversifions »

À base de vin!!



Qu'est ce qui marche actuellement ?

- Vin en vrac :
 - Blanc
 - Blanc Moelleux
 - Rosé
 - Base crémant
 - « Rouge fruité »

- Vin en bouteille
 - Vin premium : ≥ 8-10 €
 - AOC
 - Vins effervescents (fête ou apéritif)
 - Cuvées spéciales :
 - · Vin de cépage
 - Vinification particulière : Amphore, sans soufre, orange, macération, carbonique...
 - IGP/VDF fruité packaging moderne

Notre Problème : Vente Rouges en vrac



Etoffer la gamme avec des raisins rouges

Blanc de Noir:

- Vin blanc Sec en VDF/IGP* (Vrac ou Cuvée)
- Vin de base crémant de bordeaux (Vrac ou Cuvée)
- Vin de base autres effervescents (cuvée)

Vin Effervescent Rosé (vrac ou cuvée):

- Crémants Rosé
- Effervescents / Pétillants **Naturels**

Raisins

Rouge fruité frais facile :

- IGP Atlantique/IGP Périgord/IGP Agenais et VDF (édulcoration possible)
- AOC Clairet (remettre au gout du jour)
- Rouge fruité légèrement désalcoolisés* (Ok AOC, 20%)

Vin Rosé (Vrac ou Cuvée):

- Sec
- moelleux

Cuvées spéciales:

monocépage, SS, Amphore, Barriques, macération carbonique ...



A

Etoffer la gamme avec des raisins rouges

Alternatives innovantes

Boisson à base de vin :

- ABV : Apéritif à base de

Vin (Lillet)

- BABV : Boisson à Base de

vin (sangria)

- Cocktail base de Vin



Vins Légers en alcool (partiellement desalcoolisé): 5 à 7 % vol

(lifestyle Wine)



Les « Blouges » (85/15)

VDF Blanc + rouge

Blanc/Rouge... sans alcool (pas de FA) : que du jus de

raisin



Vins désalcoolisés



Etoffer la gamme avec du vin désalcoolisé

Alternative eau / jus :

Vin désalcoolisé Blanc, Rouge, Rosé...

Alternative soda:

Vin désalcoolisé effervescent ou gazéifié (Cocktail) Blanc, Rouge, Rosé...

Alternative directe de la bière avec 5 à 7 % d'alcool:

Vins tranquilles: Vin

de Soif Blanc, Rouge, Rosé...

Cocktail (tranquille) à base de Vin de toutes

<u>les couleurs</u>: Ajout édulcorant ou d'aromes ...

Vin de Soif désalcoolisé effervescent

Cocktail: Ajout Soft édulcorants ou d'arômes ...)

Multitudes de possibilités, pourquoi ne pas sauter le pas !!!







OENOTOURISME

→ CHANGEMENT DE DESTINATION

Projets envisagés sur	Nombre de
constructions existantes	projets
Gîtes ou logement	26
Salles de réception	3
Artisanat	2
Total	31

→ STECAL Secteurs de Taille et De Capacité d'Accueil Limité

Projets nécessitant un STECAL	Nombre
Aire de camping	10
Logements atypiques	6
Projets liés au négoce	2
Aire d'accrobranche	1
Total	19

- → Fort intérêt des agriculteurs pour l'agritourisme
- → Projets localisés sur une cartographie
- → Derniers projets en cours d'intégration



Développer le tourisme (gîte, logements atypiques, camping à la ferme, salle de dégustation, guinguettes..)

AUTOUR DU

VIN ET DE LA

VIGNE

en continuité de

l'activité viticole

Diversifier les vins :

- Crémant.
- Vins « orange »,
- Vins sans sulfite,
- Vins « nature »,...

Créer des nouveaux produits à base de raisins

- Autres vins de base (ex : pour apéritifs),
- Jus de raisins,
- Vins sans alcools,...

AXES STRATEGIQUES

CASTILLON-**PUJOLS**

Accompagner les projets d'agrivoltaïsme

Favoriser les filières en cours de développement, projets collectifs, outils de transformation en réflexion

- Oliviers
- Chanvre
- Raisins de table (avec possibilité de surgreffage),...

PLUi-H

DIVERSIFIER LES **PRODUCTIONS**

Créer une route « verte » touristique:

- Lieux naturels,
- Pédagogiques,
- Exploitations agricoles,...

ANIMER LE TERRITOIRE

en développant le tourisme

Détecter les potentiels d'accès à l'eau et/ou de types de sols :

- Maraîchage
- Grandes cultures
- Vergers
- Autres cultures spécialisées

Accompagner la renaturation (en lien avec le plan d'arrachage ou non)

- Peupliers, pins
- Robiniers, chênes pubescents...

Promouvoir la CDC:

- Ses agriculteurs et ses vignerons
- Ses terres,
- Ses produits
- Communiquer sur l'agriculture du territoire
- Mettre en avant une filière en particulier

Faire vivre le collectif

- Rencontres entre agriculteurs et population
- Evènements liés à l'agriculture

Développer des activités d'élevage

- Volailles,
- Ovins / caprins,
- Bovins,
- Canards gras,...

✓ TOURISME

L'important c'est le collectif!

Pour exister face à des places fortes touristiques, il est nécessaire de montrer la multitude et le côté pluriel de votre territoire. Il faut donc **jouer collectif**.

Une de vos forces est la multiplicité agricole de votre territoire.

Aujourd'hui, les envies du touriste sont :

- Vivre une expérience
- ❖ Découvrir la vie du terroir et la production locales
- Visiter le patrimoine local



✓ TOURISME

L'agritourisme est aujourd'hui à la croisée des chemins des demandes touristiques.

Les routes touristiques globales sont très demandées. Plusieurs exemples :



- Les routes du vin de Vignobles et Découvertes en Gironde
- Des circuits découvertes Bienvenue à la ferme/CDT dans les Alpes de Haute Provence











Elles ont toutes les mêmes points communs : des visites d'exploitations, la découverte de métiers, la découvertes de monuments/sites patrimoniaux et de prestataires touristiques (restaurateur, hôtels...).



✓ TOURISME

Les **points importants** pour développer ce type de routes :

- Une identité propre
- Une « route » ou « un cheminement » réfléchi qui se basera sur quelques points forts (villes ? Patrimoine ?)
- Un accompagnement aux producteurs / agriculteurs (formations, aide à la création de visites, etc)
- Une communication commune



Développer le tourisme (gîte, logements atypiques, camping à la ferme, salle de dégustation, guinguettes..)

AXES STRATEGIQUES

Créer une route « verte » touristique:

- Lieux naturels.
- Pédagogiques,
- Exploitations agricoles,...

Communiquer sur l'agriculture du territoire

Promouvoir la CDC:

ses vignerons

Ses terres,

Ses produits

Ses agriculteurs et

Mettre en avant une filière en particulier

Faire vivre le collectif

agriculteurs et

population

l'agriculture

Rencontres entre

Evènements liés à

Diversifier les vins :

- Crémant.
- Vins « orange »,
- Vins sans sulfite,
- Vins « nature »,...

Créer des nouveaux produits à base de raisins

- Autres vins de base (ex : pour apéritifs),
- Jus de raisins,
- Vins sans alcools,...

PLUi-H

CASTILLON-**PUJOLS**

ANIMER LE **TERRITOIRE**

en développant le tourisme

en continuité de

l'activité viticole

AUTOUR DU

VIN ET DE LA

VIGNE

Favoriser les filières en cours de développement, projets collectifs, outils de transformation en réflexion

- Oliviers
- Chanvre
- Raisins de table (avec possibilité de surgreffage),...

Accompagner les projets d'agrivoltaïsme

> **DIVERSIFIER** LES **PRODUCTIONS**

Détecter les potentiels d'accès à l'eau et/ou de types de sols :

- Maraîchage
- Grandes cultures
- **Vergers**
- Autres cultures spécialisées

Accompagner la renaturation (en lien avec le plan d'arrachage ou non)

- Peupliers, pins
- Robiniers, chênes pubescents...

Développer des activités d'élevage

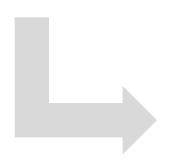
- Volailles,
- Ovins / caprins,
 - Bovins,
 - Canards gras,...



DIVERSIFICATION

✓ Nos objectifs «Horizon 2025»

En nombre d'exploitations et en surfaces



Filières	Exploitations -nombre-	Surfaces -ha-
Oliviers	40	200
Noisettes	10	250
Kiwis	15	50
Chanvre	15	100
Raisin de table	15	30
Céréales fourrages	200	3 000
Agneau de Pauillac	10	400
Bovins viande	30	600
Porcs plein air	10	100
Canards gras	5	40
CEnotourisme Points de vente / Circuits courts Hébergements finalisés Restauration	70 15 40	





DIVERSIFICATION

- ❖ Des filières identifiées en Gironde
- Un accompagnement collectif et individuel (voir fiches)

Exemple de la filière oléicole

- → 4 à 5 planteurs identifiés sur le territoire en 2024, d'autres en 2025
- → Un outil de transformation d'ici 3 ans





LES ENERGIES RENOUVELABLES

→ De nombreuses interrogations de la part des agriculteurs à ce sujet

1 → AGRIVOLTAISME

Possible en zone agricole sous certaines conditions (décret à venir et Charte de bonnes pratiques sur l'agrivoltaïsme + doctrine CDPENAF 33)

- → Synergie entre agriculture et photovoltaïque (si le projet peut être une opportunité pour accompagner la pérennisation, la diversification ou la transmission de l'exploitation agricole,...
- → Projet devant s'inscrire dans la stratégie agricole territoriale (en lien avec le PAT notamment)
- → Permettre la pérennité de l'activité agricole sous réserve d'un démantèlement de l'installation électrique
- → Réversibilité des installations doit être garantie
- → Meilleur partage de la valeur entre les acteurs concernés

- → Partir du **projet agricole existant ou à venir**, pour définir les bâtiments d'équipements PV les plus adaptés à la production agricole
- → Concevoir le projet en vue de lutter contre les aléas climatiques, contribuer aux économies d'eau, améliorer le bien-être animal :

serres PV, ombrières PV, hangar avec couverture PV, cultures sous panneaux orientables de préférence...

allant de l'auto-consommation, jusqu'à la revente d'électricité



LES ENERGIES RENOUVELABLES

→ De nombreuses interrogations de la part des agriculteurs à ce sujet

2 → PHOTOVOLTAIQUE AU SOL

Le développement du photovoltaïque doit avant tout être préconisé sur les espaces artificialisés

→ Les collectivités doivent définir des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi APER) où elles souhaitent prioritairement voir des projets s'implanter : photovoltaïque, solaire thermique, éolien biogaz, géothermie,...

Dans le cas d'une implantation sur des espaces agricoles (faute d'espaces dégradés et artificialisés suffisants) :

- → Il faut cibler les sols agricoles de moindre valeur agronomique
- → Une **étude de compensation agricole** devra être réalisée pour les projets de plus de 5ha
- → La **réversibilité et le démantèlement** des panneaux à l'issue de l'exploitation par la société d'énergie devront être garantis





- → Classer le maximum de surfaces en zone A de manière à permettre la diversification des productions
- → Inclure en zone A les espaces non cultivés pour préserver l'avenir

Garder les zones potentiellement exploitables en zone A agricole Quelles incidences agricoles sur le PLUi-H?

PLUi-H

CASTILLON-PUJOLS

- → Préserver l'avenir en autorisant la constructibilité nécessaire à l'exploitation agricole sur un maximum d'espaces en particulier sur les zones naturelles « banales »
- → Limiter les zones de contact entre urbanisme et agriculture (ZNT)

Ne pas ajouter de contraintes à la zone agricole

→ Créer des espaces tampons

 Permettre le développement touristique

Envisager les changements de destination des constructions existantes

Créer des

- → Faciliter le logement des salariés
- → Maintenir un tissu artisanal local
- → Permettre la gestion patrimoniale des bâtiments

création de nouvelles activités en lien avec la proximité agricole (ETA, négoce)

→ Accompagner la

STECAL → Favorise

→ Favoriser et accompagner les activités d'agritourisme



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

DES QUESTIONS?

